

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

Séance du 3 juillet 2017

DELIBERATION n°2017-37

Le conseil d'administration s'est réuni le 3 juillet 2017 en séance plénière, sur convocation du président de l'université, adressée le vendredi 23 juin 2017.

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université,
Vu l'avis du comité technique du 22 juin 2017,

Point de l'ordre du jour :

5.4. Cadre de travail de la PST animaleries.

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit se prononcer sur les modifications apportées au cadre de travail de la plateforme scientifique et technique animaleries (organisation et cadre de travail des agents). Une des modifications significatives est l'inclusion de l'animalerie du pôle de Chinon.

Proposition de décision soumise au conseil :

- Approbation des modification du cadre de travail de la PST animaleries.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

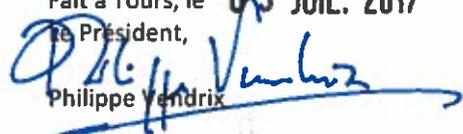
Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	31
Abstentions :	0
Votes exprimés :	31
Pour :	31
Contre :	

Pièce jointe :

- Cadre de travail de la PST animaleries (modifications en jaune) ;

Fait à Tours, le 05 JUIL. 2017

le Président,


Philippe Vendrix

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 07 JUIL. 2017

Transmise au recteur le : 07 JUIL. 2017